
Actes de la deuxième conférence internationale sur la Francophonie économique

L'ENTREPRENEURIAT ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET DES FEMMES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Université Mohammed V de Rabat, 2-4 mars 2020

PLANIFICATION FAMILIALE ET SCOLARISATION DES ENFANTS DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE

Ané Landry TANO

*Doctorant en Géographie de la population,
Université Alassane Ouattara à Bouaké, Côte d'Ivoire
anelandrytanoh30@gmail.com*

Tozan ZAH Bi

*Maître de Conférences en Géographie,
Université Alassane Ouattara à Bouaké, Côte d'Ivoire
thozane@hotmail.com*

RÉSUMÉ – Le développement de l'éducation rencontre d'énormes difficultés dans de nombreux pays en développement surtout ceux d'Afrique subsaharienne. L'accès à une éducation de base pour tous les enfants constitue une préoccupation pour les acteurs du système éducatif. C'est pourquoi, la Côte d'Ivoire a fait de la scolarisation des enfants une priorité de son programme de développement. Malgré cette volonté, elle n'arrive pas à scolariser tous les enfants. L'un des facteurs de cette situation est la croissance rapide de la population résultant du solde naturel et migratoire qui semble être une préoccupation pour les chercheurs et les autorités. La présente étude se propose d'analyser les effets induits de la planification familiale sur la scolarisation des enfants. La méthodologie utilisée repose sur l'exploitation secondaire des bases de données nationales et l'analyse des entretiens semi-structurés effectués auprès des acteurs en charge de l'éducation et des parents d'élèves dans le nord. Les résultats indiquent que la sous-scolarisation des enfants dans le nord est liée en partie à la forte fécondité de la population locale, au nombre d'enfants en charge pour la scolarisation, à la pauvreté des ménages et à l'insuffisance de l'offre éducative. La planification familiale a des effets positifs sur la scolarisation tant au niveau de l'accès que la réussite scolaire.

Mots-clés : Côte d'Ivoire, offre et demande éducative, planification familiale, scolarisation des enfants

Les idées et opinions exprimées dans les textes sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OFE ou celles de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

Introduction

La Côte d'Ivoire, à l'instar des autres pays Africains au Sud du Sahara, n'arrive pas à inscrire à l'école tous les enfants d'âge scolarisable bien qu'elle ait souscrit aux Objectifs du Développement Durable. Le taux net de scolarisation des filles au primaire pour l'année académique 2015-2016 était de 74% (Institut National de la Statistique, 2016). Pourtant, la politique éducative depuis l'indépendance a toujours été d'assurer une scolarisation universelle. Cette politique a concerné l'extension des infrastructures éducatives au primaire et au secondaire dans les régions, l'augmentation du nombre d'enseignants et la mise en place de mesures d'allègement des charges pour les ménages. Aussi, des efforts ont été faits pour ouvrir le système éducatif à la société civile à travers les Organisations Non Gouvernementales (ONG). Ces structures ont promu une approche plus locale de la gouvernance de l'éducation basée sur la participation étroite de la communauté à toutes les phases du processus de développement de l'éducation.

Par ailleurs, les autorités publiques ont mobilisé les collectivités territoriales décentralisées et les femmes en vue d'appuyer l'éducation des filles dans leurs circonscriptions et localités respectives. À cela s'ajoute un assouplissement des conditions d'accès au Cours Préparatoire première année (CP1) par l'autorisation de l'inscription des enfants de 6 à 9 ans, avec ou sans extrait d'acte de naissance. Il s'agit concrètement de la suppression des obstacles liés à l'inscription à l'école primaire par la signature des actes règlementaires à travers le Communiqué n°2830/MENET/DELIC du 28 août 2013. Cette volonté politique s'est renforcée par l'intégration dans la constitution de 2016, de la scolarisation obligatoire des enfants de 6 à 16 ans (article 10).

En dépit de toutes ces initiatives internationales et nationales, les taux de scolarisation et d'achèvement restent faibles surtout dans le secondaire. Selon l'INS (2016), le taux net de scolarisation au primaire était à 76% contre 40% pour le secondaire. Ces moyennes nationales cachent les disparités régionales avec le Nord (57%) et le Nord-Ouest (63%) qui sont les plus concernées par la sous-scolarisation en Côte d'Ivoire (MENET-FP, 2019). Ces deux régions sont également les plus touchées par la faible scolarisation des filles (UNICEF, 2015) qui constitue une préoccupation pour les acteurs du système éducatif. Comme elles sont des régions de forte fécondité en Côte d'Ivoire (Zah, 2015), il convient de rechercher en quoi la planification familiale peut-elle améliorer l'accès des enfants à la scolarisation.

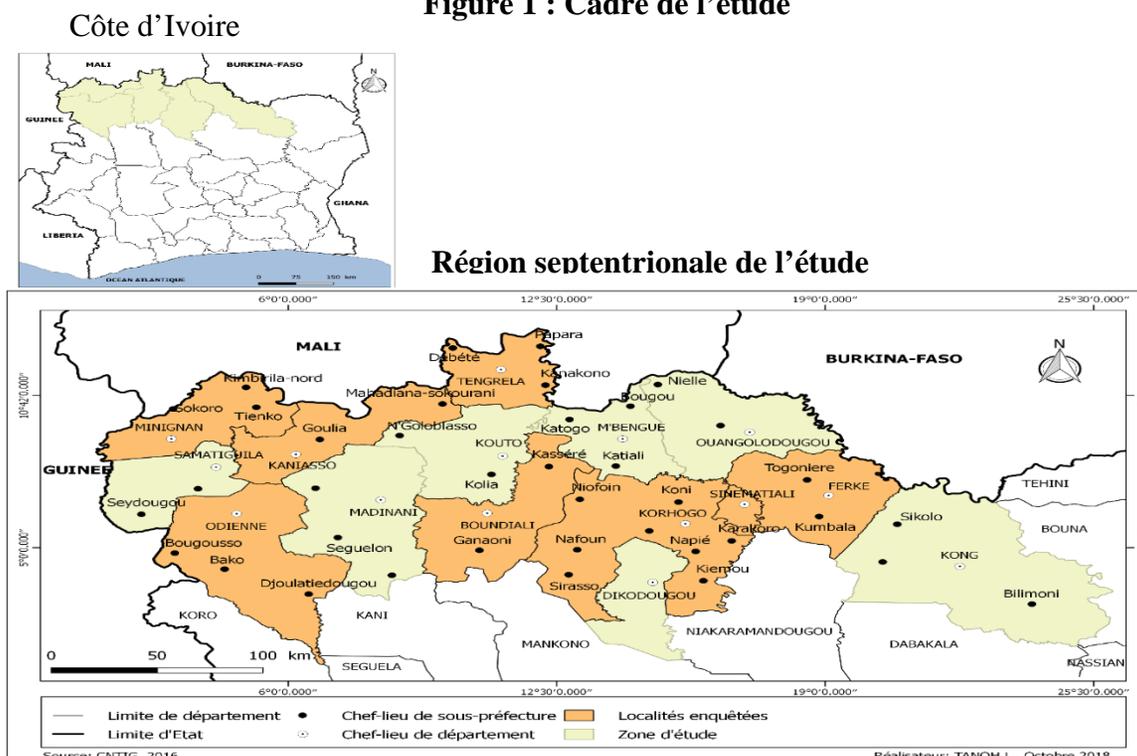
Ce faisant, la présente étude se propose d'analyser l'impact de la planification familiale sur la scolarisation des enfants. Elle est structurée en deux parties. La première partie présente le contexte sociodémographique de la population et la deuxième partie évalue les effets induits de la planification familiale sur la scolarisation des enfants.

Méthodologie

La partie septentrionale de la Côte d'Ivoire a été retenue pour cette étude du fait qu'elle reste à la traîne en matière de scolarisation des enfants. Elle se caractérise par une fécondité élevée, un mariage précoce et un faible accès à la planification familiale (Zah, 2009). Cette étude qui s'inscrit dans une approche d'action publique s'appuie sur les données issues des annuaires statistiques du Ministère de l'Éducation Nationale, le Rapport d'État du Système Éducatif National de 2016, l'Enquête sur le Niveau de Vie des ménages de 2015, l'Enquête Démographique de Santé de 2011-2012 et l'Enquête à Indicateurs Multiples de 2016.

Par ailleurs, les données qualitatives ont été collectées de Février à Juin 2017 grâce à des entretiens approfondis auprès des personnes impliquées dans la gestion de l'éducation et des parents d'élèves. Il s'agit de mieux comprendre l'effet de la baisse de la fécondité sur la scolarisation des enfants tels que vécu par les différents acteurs de la vie sociale. Au total, 244 personnes dont 46 femmes ont été interrogées dans huit départements (Figure 1). Ce sont : 150 chefs de ménages (parents d'élèves), 65 enseignants et 29 autorités en charge de l'éducation. Les données recueillies ont été traitées à l'aide de l'analyse statistique. Cette analyse a permis d'ordonner et, de faire des tableaux statistiques grâce au logiciel Excel. La représentation cartographique a été réalisée avec le logiciel QGIS 2.16. Par contre, pour les données qualitatives issues des entretiens, une analyse du contenu des discours a été effectuée.

Figure 1 : Cadre de l'étude



Résultats

La méthodologie décrite a permis d'obtenir les résultats que nous présentons en deux points : les caractéristiques sociodémographiques de la population du nord de la Côte d'Ivoire et les effets induits de la planification familiale sur la scolarisation des enfants.

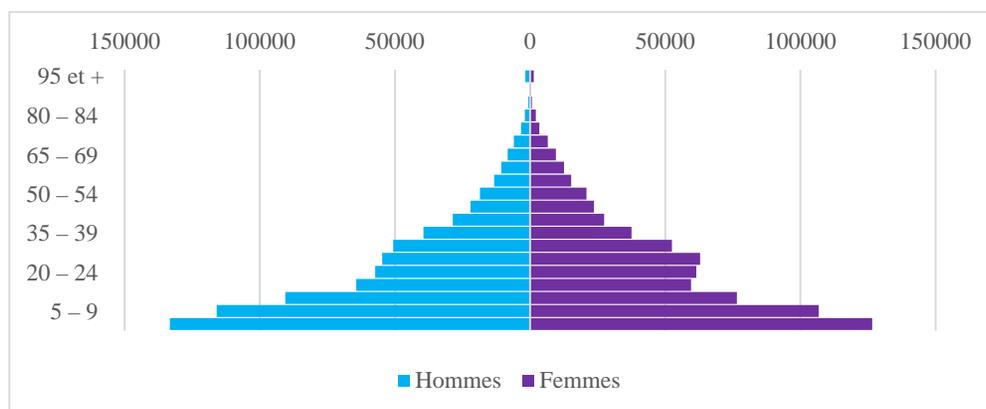
1. Caractéristique sociodémographique de la population du nord

1.1 Croissance démographique élevée

La population du nord a connu une croissance passant de 902 517 habitants à 1 429 318 habitants au cours de la période intercensitaire 1998-2014, soit une croissance de 3%. Ce rythme de croissance est relativement supérieur à la moyenne nationale qui se situe à 2,5%. L'augmentation

de la population résulte à la fois de la croissance naturelle, mais surtout par l'immigration des populations venant d'autres régions de la Côte d'Ivoire et d'autres pays. Par ailleurs, la structure de la population par âge montre une population à dominante jeune. La pyramide présente l'allure d'une population jeune, en croissance rapide, avec une base large et une diminution des effectifs des classes d'âge supérieures. La base large atteste le fort taux de natalité dans le nord. La proportion des moins de 19 ans est la plus représentative, soit 54% de la population totale de la région. Cette prédominance de la population jeune génère une forte demande sociale d'éducation. Cette situation nécessite de nombreux investissements pour leur scolarisation et leur santé par l'État.

Figure 2 : Pyramide des âges de la région de l'étude en 2014



Source : INS, 2014

1.2 Une fécondité encore élevée

La Côte d'Ivoire a amorcé sa transition de fécondité depuis la fin des années 1980. Cette baisse continue de la fécondité durant ces trente dernières années paraît évidente au niveau national. Par contre, il existe des disparités régionales en matière de fécondité. Certaines régions ont entamé leur transition de fécondité tandis que d'autres n'ont pas encore amorcé cette transition. Les régions du nord figurent parmi celles qui enregistrent une fécondité élevée comparativement à la moyenne nationale. L'indice synthétique de fécondité est élevé dans les régions du nord comparativement à la moyenne nationale (tableau 1). Cela montre que les Ivoiriennes vivant dans ces régions ont un niveau de fécondité élevé attestant qu'elles n'ont véritablement pas commencé leur transition.

Tableau 1: Indice synthétique de fécondité dans les régions du nord de 2012 à 2016

Régions	Indice synthétique de fécondité	
	2012	2016
Nord	6,1	5,7
Nord-Ouest	6,8	6,7
Côte d'Ivoire	5	4,6

Source : INS (EDS, 2012 ; MICS, 2016)

1.3 Une régions à faible utilisation des méthodes contraceptives

La Côte d'Ivoire s'est engagée depuis les années 1990 à mettre en place des programmes de planification familiale en vue d'accélérer la transition démographique. Cette politique s'est avérée fructueuse puisque le pays fait désormais partie des pays d'Afrique occidentale à bonne connaissance de la contraception moderne. Dans les régions, le Nord (89 %) et Nord-Est (83,9 %) ont des niveaux de connaissance inférieure à 90 %. Le tableau 2 présente la connaissance et l'utilisation des méthodes modernes de contraception par les femmes mariées en 2016.

Tableau 2 : Connaissance et utilisation des méthodes modernes de contraception par les femmes mariées en 2016 et besoins non satisfaits en planification familiale

Régions	Connaissance et utilisation des méthodes modernes (%)		Besoins non satisfaits en planification familiale (%)		
	Connaissance	Utilisation	Pour espacer	Pour limiter	Ensemble
Nord	89	10,7	19,9	6,9	26,8
Nord-Ouest	94,7	4,9	21,2	6,3	27,5
Côte d'Ivoire	84,5	14,3	22,6	7,8	30,5

Source : INS, 2016

La prévalence contraceptive est inférieure à 10 % au Nord-Ouest. Le Nord-Ouest est la région où les femmes utilisent le moins les méthodes contraceptives (4,9 %). Cette prévalence a connu une baisse passant de 6,4 % à 4,9 % entre 2011 et 2016, soit une réduction de 1,5 points. La région du nord a connu aussi une baisse de son niveau de prévalence passant de 11,7 % à 10,7 %, soit un décroit d'un point sur la même période et reste inférieure à la moyenne nationale qui se situe à 12,5 % (INS, 2016). Les femmes du nord sont proportionnellement les moins nombreuses à manifester leurs besoins en planification familiale, ce qui prouve qu'elles restent attachées à l'idéal de forte fécondité. Or, le nombre d'enfants en charge affecte la qualité de vie. Il affecte surtout les tissus fondamentaux d'une éducation riche et complète bénéfique à toute la nation. Les avancées qui sont possibles dans un ménage à 3 ou 4 ne sont pas possibles dans un ménage à 8 ou même 10.

1.4 Une taille des ménages largement au-dessus de la moyenne nationale

La taille des ménages et sa composition démographique sont des déterminants qui influencent la scolarisation des enfants. Les régions septentrionales enregistrent des tailles de ménage très élevées comparativement à la moyenne nationale qui se situe à 5,4 personnes (INS, 2014). Le nord-ouest se positionne en tête avec environ 10 personnes par ménage. Le nombre élevé de personnes dans le ménage, notamment des enfants très jeunes, limite les capacités du parent à investir dans la scolarisation des enfants.

Tableau 3 : Taille des ménages dans les régions de l'étude en 2014

Régions	Taille des ménages en 2014
Bagoué	8,1
Folon	9,5
Kabadougou	8,8
Poro	5,8
Moyenne nationale	5,4

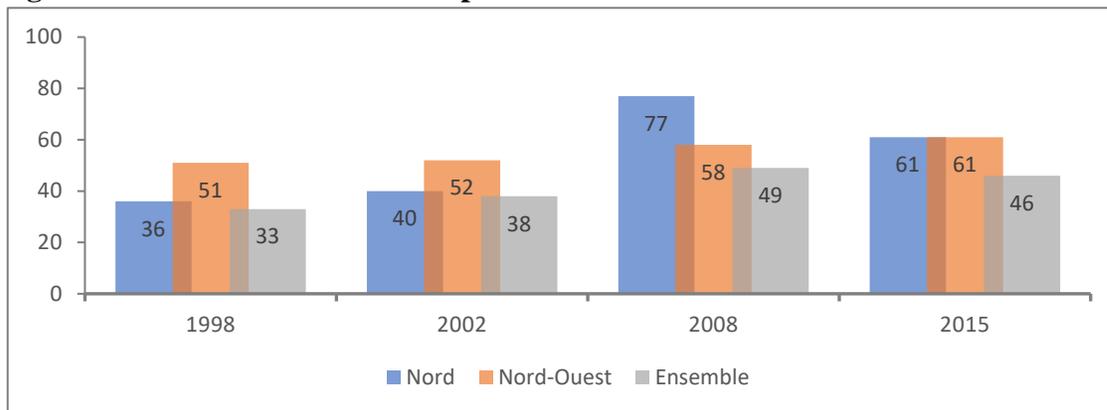
Source : INS, 2014

Cette concentration des personnes dans les ménages a des conséquences sur la scolarisation surtout pour ceux ayant un nombre d'enfants scolarisables et scolarisés élevé et qui ont un faible revenu. En somme, le contexte sociodémographique de la population du nord de la Côte d'Ivoire influence la scolarisation des enfants. Ce contexte enregistre des caractéristiques telles que l'évolution de la population, la part importante des jeunes dans la population totale, la forte fécondité et la taille moyenne des ménages qui ont des effets sur l'inscription et la réussite scolaire des enfants.

1.5 Une région à fort niveau de pauvreté des ménages

Le niveau économique du ménage influence la décision de scolarisation. Les ménages à faible revenu ou ne disposant pas de moyens financiers conséquents pour scolariser tous leurs enfants font un choix dans la décision de scolariser leurs enfants. Le niveau de pauvreté est élevé dans les régions aussi bien dans le milieu urbain que dans le milieu rural (INS, 2015). La figure 3 présente l'évolution de la pauvreté sur la période 1998-2016 dans les régions septentrionales de la Côte d'Ivoire.

Figure 3 : Évolution du niveau de pauvreté dans la zone d'étude de 1998 à 2015



Source : INS (ENV, 1998 ; 2002 ; 2008 et 2015)

L'analyse de la figure 3 montre que le niveau de pauvreté connaît une baisse dans l'ensemble quel que soit l'année considérée. Mais malgré cette baisse, le niveau de pauvreté dans ces régions reste supérieur à la moyenne nationale qui oscille entre 20 % et 49 % sur la même période. Cette situation pourrait s'expliquer en grande partie par la crise sociopolitique qu'a connue le pays de 2002 à 2011. Cette crise a accentué la dégradation des conditions de vie des populations dans les zones Centres, Nord et Ouest occupées par les ex-Forces Armées, Forces Nouvelles. Cette détérioration des conditions de vie des ménages les contraint à privilégier leur survie quotidienne à leur bien-être futur, c'est-à-dire à utiliser la capacité productive de leurs enfants immédiatement sur le marché du travail. De plus, dans la mesure où la gratuité de l'école n'est pas encore traduite dans les faits, l'investissement dans le capital humain ne sera qu'illusoire pour des ménages pauvres. Ces ménages rencontrent beaucoup de problèmes, surtout d'ordre financier qui ne leur permettent pas de répondre aux besoins d'éducation de leurs enfants. Aussi, la pauvreté ambiante des ménages se conjugue souvent avec certaines variables socioculturelles pour amplifier les tendances vers une sous-scolarisation des enfants. Cette situation a été évoquée par 80 % des acteurs interrogés. Ceux-ci indiquent que la pauvreté des ménages détermine la sous-scolarisation des enfants. À ce sujet le

responsable de la carte scolaire de la Direction Régionale de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (DRENET-FP) de Boundiali révèle : « on constate aujourd'hui qu'avec l'augmentation du prix de l'anacarde et du coton, les taux de scolarisation dans les régions du nord connaissent une croissance progressive dans l'ensemble ».

Dans les régions du nord, la pauvreté est périodique : ce sont des populations qui ne commercialisent leurs produits agricoles qu'en janvier et qui, une fois cette période passée, n'ont plus d'argent car ils n'ont pas pu épargner leurs gains ou ils se sont livrés à des dépenses de prestiges (funérailles et mariages) de sorte qu'à la rentrée scolaire fixée en septembre, ils manquent d'argent pour faire face aux frais de scolarisation de leurs progénitures. À ce sujet, Sedel (2001) écrit : « il nous est difficile de réellement mesurer l'influence de ce facteur "la pauvreté" sur le choix d'envoyer les enfants à l'école et si nous considérons les sommes colossales qui sont dépensées lors des funérailles, nous pouvons penser qu'en réalité, l'école n'est pas le centre d'intérêt de nombreux villageois ». C'est donc moins la pauvreté que la mentalité qui constitue un véritable frein à la scolarisation des enfants dans les régions du nord. Dans ces régions de la zone d'étude, on est resté plus proche d'une certaine mentalité africaine qui veut qu'une fille soit mariée par ses parents à un homme dès la tendre enfance. *Dans ce cas, le futur mari à son mot à dire quant à la scolarisation de sa femme. Il est évident qu'il refusera que la fille soit scolarisée à l'école publique s'il n'y est pas élève lui-même. Il s'opposera à sa scolarisation puisque lui-même n'a pas été scolarisé. Il craindrait de perdre sa femme si elle devenait une intellectuelle ou fonctionnaire en ville. De plus, s'il est musulman, il n'acceptera jamais que sa future épouse soit inscrite à l'école publique qui est considérée par la population de la région comme un lieu de dépravation* (enquête à Tengrela).

En somme, le contexte sociodémographique de la population du nord de la Côte d'Ivoire influence la scolarisation des enfants. Ce contexte enregistre des caractéristiques telles que l'évolution de la population, la part importante des jeunes dans la population totale, la forte fécondité, une faible utilisation des méthodes contraceptives, un niveau élevé de pauvreté et la taille moyenne des ménages qui ont des effets sur l'inscription et la réussite scolaire des enfants.

2. Effets de la planification familiale sur la scolarisation dans les localités enquêtées

Il ressort de l'analyse des données recueillies que la planification familiale a des enjeux importants sur la scolarisation des enfants dans le nord. Ces enjeux se situent au niveau de l'offre et de la demande éducative.

2.1 Effet de la planification familiale sur l'offre scolaire

2.1.1 Perception des effets de la planification familiale sur l'offre scolaire selon les enquêtés

La planification familiale a des enjeux sur tous les secteurs de développement socio-économiques car la maîtrise de la fécondité présente des atouts sur l'ensemble des secteurs de développement socio-économique : Santé, Éducation, Économie, Urbanisation, Agriculture et Environnement grâce à une pression démographique moins pesante. L'éducation étant l'une des priorités des planificateurs et des décideurs pourra bénéficier de la baisse de fécondité pour son fonctionnement. Ce faisant, certains acteurs de gestion de l'éducation (57%) ainsi que des enseignants (75%)

interrogés ont proposé la pratique de la planification familiale comme une stratégie efficace de lutte contre la sous-scolarisation et de gestion durable de l'éducation des enfants dans le nord. Ces acteurs soutiennent que la maîtrise de la croissance naturelle permettra d'une part à l'État d'économiser sur l'offre scolaire en matière d'infrastructures et d'équipements, du personnel enseignant, du matériel didactique et d'autre part à chaque parent de connaître le nombre idéal d'enfants à mettre au monde en fonction de sa situation financière. Aussi, cette opinion a été renchérie par 65% des chefs de ménage ayant moins de trois enfants scolarisables. Pour eux, la maîtrise du nombre d'enfants en charge est une opportunité pour les parents de s'investir dans les charges quotidiennes des enfants. À ce sujet un chef de ménage dans la ville d'Odienné affirme, « *aujourd'hui avec le coût élevé de la vie, faire assez d'enfants est un véritable problème pour les ménages à faibles revenus car l'école coûte chère, la santé coûte chère, les produits de première nécessité coûtent chère ; même les fonctionnaires n'arrivent pas à s'en sortir face à cette situation donc l'idéal c'est de faire moins d'enfants et avoir un niveau de vie moyen* ».

2.1.2 Évolution du coût d'un élève par cycle de formation

Le coût unitaire par élève et par niveau connaît une augmentation de 2012 à 2018. Cette évolution des dépenses nécessite des ressources financières conséquentes au regard de l'effectif des élèves. Le tableau 4 présente les dépenses moyennes du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) par élève et par niveau. Le coût d'un écolier est passé de 76 136 FCFA à 114 339 FCFA, soit une croissance de 7% en 6 ans. Un élève du secondaire premier cycle a coûté 95 384 FCFA en 2012-2013 et 150 394 FCFA en 2017-2018, soit une hausse de 8%. Au secondaire second cycle, le coût d'un élève s'élevait à 148 100 FCFA en 2012-2013 et à 276 405 FCFA, soit une augmentation de 11%. Il ressort que les dépenses moyennes par élève deviennent importantes lorsqu'on passe d'un cycle à un autre. Ces ressources financières peuvent être amoindries avec la baisse de fécondité.

Tableau 4 : Dépenses du MEN par élève selon le cycle (FCFA) de 2012 à 2018

Cycle de formation	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Primaire						
Dépenses du MEN par écolier	76 136	81 044	84 973	89 125	109 019	114 339
Secondaire premier cycle						
Dépenses du MEN par élève	95 384	109 559	115 400	140 883	145 561	150 394
Secondaire second cycle						
Dépenses du MEN par élève	148 100	227 987	271 645	292 418	284 299	276 405

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENET-FP), 2016 ; nos estimations, 2018

Par ailleurs, les acteurs de gestion de l'éducation (54%) et les enseignants (62%) ont évoqué également que l'État et les collectivités publiques peuvent générer des ressources sur le nombre d'enfants supplémentaires¹ engendrés par l'écart de fécondité entre les régions de l'étude et le niveau national. Cet écart de fécondité se situe à 1,1 pour le nord et à 2,1 pour le nord-ouest (INS,

¹ Le nombre d'enfants supplémentaires a été calculé à partir de l'écart de fécondité qui est de 6,7 pour le nord-ouest et de 5,7 pour le nord contre 4,6 au niveau national. Le nombre de femmes en âge de procréer 15-49 ans en 2016 multiplié par l'écart de fécondité.

2016). Cet écart engendre un nombre important d'enfants supplémentaires à scolariser chaque année. Pour l'année 2016, le nombre d'enfants supplémentaires scolarisables était de 340 511 enfants au nord et de 170 525 enfants au nord-ouest. Ce nombre d'enfants nécessite une offre éducative (nombre d'écoles et de salles de classe à construire, de maître à recruter, de table-bancs à offrir et de kits scolaires à distribuer) conséquente pour l'absorber.

2.1.3 Coût supplémentaire résultant de la fécondité élevée

Le coût supplémentaire de l'offre éducative lié à la forte fécondité des régions septentrionales reste très important. En partant des effectifs d'enfants supplémentaires estimés dans le point précédent, nous avons estimé le nombre d'infrastructures scolaires permettant de prendre en charge ces enfants et le coût unitaire de chaque offre éducative².

Tableau 5 : Nombre d'enfants supplémentaires scolarisables et coût en termes d'offre éducative dans la zone d'étude en 2016

Offre éducative au primaire	Nombre d'infrastructures scolaires pour absorber cet effectif d'enfants supplémentaires scolarisables			Coût unitaire de chaque offre éducative en FCFA	Coût supplémentaire FCFA
	Nord	Nord-ouest	Ensemble Nord + Nord-ouest		
Nombre de classe	8 512	4 263	12 775	6 000 000	20 257 808 512
Nombre de maître	8 512	4 263	12 775	250 000	1 065 758 512
Nombre de kits scolaires	340 511	170 525	511 036	10 000	5 011 036 000
Nombre de table-bancs	17 025	8 526	25 551	25 000	638 775 000
Total dépense supplémentaire liée à la fécondité élevée au Nord et Nord-ouest					26 973 378 024

Source : calculs sur la base des données du MICS, 2016 ; MENET-FP, 2018 ; Conseils régionaux du nord, 2017

Les résultats présentés dans le tableau 5 montrent une importante population scolarisable supplémentaire qui entraîne une offre éducative considérable dans les régions de l'étude. Cette population scolarisable nécessite un investissement de la part des autorités en termes d'offre scolaire. En effet, le coût unitaire de chaque offre éducative montre que les autorités font des dépenses supplémentaires sur le nombre d'enfants scolarisables. Ce montant mobilisé est évalué à près de 27 de milliards FCFA (tableau 5). Il peut être économisé et servir à l'amélioration des insuffisances du système éducatif régional. Ces ressources financières peuvent être générées pour renforcer l'offre scolaire, la qualité de l'école et pour réduire les coûts de scolarisation qui sont des facteurs déterminants dans la décision des ménages les plus pauvres à envoyer leurs enfants à l'école.

Pour certains acteurs de la gestion éducative (54%) et enseignants (61%), les ressources générées peuvent également permettre à l'État de moderniser l'agriculture qui est l'activité principale de la

² L'offre éducative déterminée dans le tableau a été calculé selon la norme internationale (40 écoliers par salle de classe au primaire et 50 élèves par salle de classe au secondaire). Ainsi partant de cette base, nous avons calculé le nombre d'écoles, de salles de classe, de maître, de kits scolaires et de table-bancs pour absorber l'effectif d'enfants supplémentaires scolarisables.

région. En effet, certains parents font assez d'enfants pour pallier le besoin en main d'œuvre agricole. À titre illustratif, un chef de ménage ayant plus de six enfants à Tienko indique : *« je ne peux pas scolariser tous mes enfants car je n'ai pas les moyens pour acheter les intrants, ni pour engager la main d'œuvre rémunératrice ; je ne peux pas travailler seul au champ pour m'occuper de toutes les charges du ménage donc je garde certains pour m'aider dans les travaux champêtres et la garde des troupeaux »*. Le ralentissement de l'accroissement de la population scolaire va fournir de ressources pour améliorer la qualité de l'éducation à travers la formation des enseignants, l'augmentation du nombre d'écoles et de salles de classe ainsi que le matériel pédagogique. Il est possible de diminuer les effectifs pléthoriques dans les salles de classe et d'améliorer l'environnement d'apprentissage dans les grands centres urbains.

En définitive, les effets de la planification familiale sur l'offre scolaire se caractérisent par des économies que les autorités publiques peuvent générer sur les dépenses moyennes par élève et le nombre d'enfants supplémentaires scolaires. Ces ressources financières très importantes peuvent permettre l'expansion du système éducatif (l'augmentation du nombre d'infrastructures, du personnel enseignant ainsi que les dépenses publiques et l'efficacité de leur utilisation), l'amélioration de la qualité et la pertinence de l'enseignement (disponibilité du matériel didactique et pédagogique).

2.2 Effet de la planification familiale sur la demande scolaire

2.2.1 Perception des effets de la planification familiale sur la demande scolaire selon les enquêtés

La demande scolaire est le produit d'un ensemble de facteurs (scolaires, économiques, démographiques et culturels) que les individus et les groupes prennent en compte, directement ou indirectement, consciemment ou non, dans leur pratique de scolarisation. Ces facteurs conditionnent ainsi la mise à l'école, l'itinéraire scolaire et la durée de la scolarité (Pilon et Yaro, 2001). Ce faisant, les acteurs de gestion de l'éducation (67%), les enseignants (61%) et les chefs de ménages ayant moins de 3 enfants (58%) interrogés ont évoqué des effets positifs de la maîtrise de la croissance démographique sur l'ensemble des variables qui influencent la demande scolaire. Pour eux, la planification familiale permet de donner plus de chances aux enfants au niveau de la scolarisation, de bien-être familial, et de réduction considérable du taux de la pauvreté. Elle permet également aux ménages de petite taille de générer assez de ressources pour garantir l'assurance d'une vie de qualité. À ce sujet, un chef de ménage ayant moins 3 enfants affirme : *« j'ai deux enfants et cela me permet d'économiser chaque du mois pour subvenir à leur santé, éducation et besoins quotidiens. Cette économie m'a permis de les inscrire au collège DON BOSCO, un établissement privé d'excellence de la ville de Korhogo. Aussi, l'enseignement au privé est de qualité contrairement au public où il y a du laissé aller »*.

2.2.2 Lien entre revenus moyens des ménages et nombre d'enfants en charge

Le niveau économique du ménage influence la décision de scolarisation. Les ménages à faible revenu ou ne disposant pas de moyens financiers conséquents pour scolariser tous leurs enfants font un choix dans la décision de scolariser leurs enfants. Le tableau 5 présente les revenus moyens annuels des chefs de ménage enquêtés et les dépenses moyennes effectuées par ménage.

Tableau 6 : Revenu moyen annuel des chefs de ménage enquêtés selon le nombre d'enfants

Catégories de Chef de Ménage enquêtés	Revenu moyen annuel en FCFA		
	Entre 100 000 et 150000 FCFA	Entre 150000 et 200000 FCFA	Plus de 200000 FCFA
CM ayant moins 3 enfants	2	16	32
CM ayant 3 à 5 enfants	22	22	6
CM ayant plus de 6 enfants	43	7	-
Total	67	45	38
Dépenses moyennes des ménages par écolier (FCFA)			42 565
Dépenses moyennes des ménages par élève au secondaire 1 ^{er} cycle (FCFA)			104 470
Dépenses moyennes des ménages par élève au secondaire 2 nd cycle (FCFA)			162 594

Source : MENET-FP, 2016 ; données de terrain, Décembre 2017 ; CM : chefs de ménage

L'analyse du tableau 6 fait ressortir une variation du revenu moyen annuel des chefs de ménage interrogés et le nombre d'enfants scolarisables. En effet, les chefs de ménage ayant moins de 3 enfants (64%) ont un revenu moyen de plus de 200 000 FCFA, 32% ont un revenu moyen compris entre 150 000 et 200 000 FCFA et 4% ont un revenu compris entre 100 000 et 150 000 FCFA. Ce revenu moyen leur permet de scolariser leurs enfants dans les meilleures conditions car la plupart d'entre eux sont des salariés. Ils consacrent 1/3 de ce revenu à l'éducation de leurs enfants. Cela se justifie par les propos d'un responsable de la DRENET-FP de Minignan à l'extrême nord-ouest : *« j'ai trois enfants ; mon premier est ingénieur télécom en France, le deuxième est enseignant au secondaire et la dernière est une infirmière. Le fait d'avoir une famille de petite taille m'a permis d'investir conséquemment dans leurs études et aujourd'hui le résultat est là je n'ai même pas besoin de travailler. Je vais à la retraite l'année prochaine et je suis heureux. Il faut donc encourager les populations à pratiquer la planification familiale pour garantir une vie de qualité à tous »*.

En outre, 44% des chefs de ménages ayant 3 à 5 enfants ont un revenu moyen entre 100 000 et 150 000, 44% ont entre 150 000 et 200 000 FCFA. Ce revenu moyen les contraint à mieux scolariser tous les enfants face aux dépenses moyennes des ménages par écolier et par élève. Cela montre que ces chefs de ménage ont des difficultés financières pour la scolarisation de tous leurs enfants car les dépenses moyennes pour la scolarisation d'un enfant à chaque cycle de formation coûtent environ 310 000 FCFA pour le ménage. Enfin, 86% des chefs de ménages ayant plus de 6 enfants ont un revenu moyen compris entre 100 000 et 150 000 FCFA et 14% ont un revenu compris entre 150 000 et 200 000 FCFA. Ce revenu moyen ne leur permet pas de scolariser tous les enfants. Ici, la situation est plus complexe au regard des dépenses moyennes effectuées par les ménages. Cela montre que même la scolarisation de deux enfants au primaire constitue un obstacle majeur pour ces ménages. Cette situation oblige les parents à faire un choix en matière de scolarisation lorsque le nombre d'enfants en charge dans le ménage est élevé ; soit ils retiennent d'autres pour des travaux domestiques et champêtres, soit ils les engagent dans les petits métiers (commerce, mécanique, etc.). Cette opinion est surtout dominante chez les enquêtés ayant plus de 6 enfants résidant en milieu rural : *« j'ai quinze enfants ; je suis agriculteur avec 10 hectares d'anacarde donc je ne peux pas scolariser tous mes enfants. Je retiens d'autres à la maison pour m'aider à travailler dans les plantations afin d'assurer les charges familiales et la scolarité de ceux qui sont à l'école. Je n'ai pas les moyens pour payer les intrants et pour prendre des manœuvres »* (enquêtés à Kasséré).

Par ailleurs, les acteurs locaux de gestion de l'éducation (70%) et les enseignants (78%) interrogés ont indiqué que les dépenses scolaires effectuées par les ménages fragilisent la demande éducative dans un contexte de pauvreté grandissante. Ces dépenses effectuées par les ménages sont les frais de scolarité, d'inscription, de fournitures scolaires, de transport, de cotisations exceptionnelles du COGES, de droit à la composition pour les écoliers, d'uniforme et de répétiteur à domicile ou cours de renforcement. Cela s'oppose à la politique de la gratuité et de l'école obligatoire surtout dans le cycle primaire. Cette situation vient accroître les charges des ménages surtout les plus pauvres, qui dans un contexte de demande scolaire déjà fragile, pourrait favoriser un arbitrage en défaveur de la scolarisation. Cette opinion a été évoquée par 80% des acteurs interrogés. Ceux-ci indiquent que la pauvreté des ménages détermine la sous-scolarisation. Cela montre que la diminution de la taille de la famille peut entraîner une augmentation des ressources par enfant.

En définitive, la maîtrise de la croissance de la population scolaire peut aider à réduire ces dépenses moyennes par ménage car la baisse de fécondité, la planification et l'espacement des naissances sont une opportunité pour les familles de sortir de la pauvreté. De plus, la planification familiale est perçue comme une mesure économique qui a pour but d'offrir une meilleure vie à la population. La plupart des pays qui ont réussi leur expansion économique ont pu profiter d'un fléchissement rapide des taux de natalité. Cela se justifie par l'augmentation du ratio entre la population active et les personnes en charge et plus de fonds sont injectés dans la croissance économique.

Discussion

L'analyse des données recueillies montre que les caractéristiques sociodémographiques, économiques et politiques conditionnent en partie la scolarisation dans le nord de la Côte d'Ivoire. Il ressort des analyses que les taux de scolarisation et d'achèvement sont faibles dans ces régions. Cette faiblesse est liée en partie à la forte fécondité, au nombre élevé d'enfants scolarisables et scolarisés et à la pauvreté des ménages. Ce résultat est conforme à celui de Kobiané (2016). L'auteur indique que les changements dans les modèles de fécondité et la composition des ménages peuvent avoir des conséquences importantes sur les résultats de la scolarisation des enfants et, par conséquent, sur le bien-être et le développement économique. La littérature économique a soutenu que les parents peuvent décider de limiter leur fécondité afin d'être en mesure d'investir davantage dans chaque enfant. Dans cette optique, Montgomery et Kouamé (1993) ont rapporté une relation négative entre la forte fécondité et la scolarisation en milieu urbain, mais positive en milieu rural dans une étude réalisée en Côte d'Ivoire. Hanushek (1992) aux États Unis et Knodel et Wongsith (1991) en Thaïlande cité par Bougma (2015) ont relevé une association négative entre la fécondité et l'investissement en capital humain par enfant. Ces auteurs ont qualifié cette association de « transition entre la quantité et la qualité » des enfants. Cette situation se manifeste dans un si grand nombre de pays qu'elle apparaît comme un des traits caractéristiques du processus de développement économique (Nangola, 2007). Par contre, d'autres auteurs ont trouvé des résultats inverses. Il s'agit de Marcoux (1995) qui a trouvé une relation positive à Bamako au Mali ; Lloyd et Gage-Brandon 1994 ont indiqué que le fait d'avoir une grande fratrie compromet la scolarisation des filles au Ghana, mais sans effet pour les garçons.

Par ailleurs, nos analyses montrent que le nombre d'enfants en âge scolaire dans les ménages à faible revenu constitue un déterminant de la sous-scolarisation surtout dans le cycle secondaire où les frais de scolarité sont très élevés. Les enfants de ces ménages qui ont la chance d'être à l'école l'abandonnent très tôt pour apprendre soit un métier, soit se lancer dans le commerce et bien

d'autres activités. Ce résultat est conforme à celui obtenu par les Nations Unies, 2015 (rapport OMD, 2015). Ce rapport souligne que les ressources financières des ménages demeurent un facteur important de la probabilité de la scolarisation d'un enfant. Par exemple, des résultats d'enquêtes effectuées de 2008 à 2012 dans 63 pays en développement montrent que les enfants des ménages les plus pauvres étaient quatre fois plus susceptibles d'être non scolarisés que les enfants des ménages les plus riches. Plus précisément, 21,9 % des enfants de 6 à 11 ans dans le quintile le plus pauvre étaient non scolarisés, contre 5,5 % dans le quintile le plus riche.

Enfin, nos résultats attestent que la planification familiale a des effets positifs sur les déterminants de la sous-scolarisation dans le nord. Ces enjeux se traduisent par la maîtrise de la population scolaire qui peut procurer des ressources financières importantes. Ces ressources peuvent être générées sur le surplus des enfants scolarisables en termes d'offre éducative. Aussi, cette pratique peut avoir des effets positifs sur la demande scolaire car, la baisse de fécondité offre une opportunité aux parents d'élèves d'épargner des bénéfices en vue de mieux s'occuper du nombre restreint d'enfants en charges. Ce résultat est identique à celui trouvé dans le Plan d'Action National Budgétisé de Planification Familiale Côte d'Ivoire (2015-2020) par le Ministère de la Santé, 2014. Dans ce rapport, le ralentissement de l'accroissement de la population fournit les moyens pour améliorer l'éducation grâce à la réduction de la taille des classes et des meilleures conditions d'apprentissage. Il indique que la maîtrise de la croissance démographique aide à atteindre le quatrième Objectif du Développement Durable qui consiste à assurer une éducation primaire universelle.

En définitive, les effets positifs de la planification familiale que sont la baisse de la fécondité et la réduction de la pauvreté constituent des indicateurs clés susceptible de faire sortir les régions du nord de la sous-scolarisation. Ces enjeux peuvent donc favoriser l'éducation pour tous et la meilleure qualité de vie à tous par la maîtrise de la croissance démographique.

Conclusion

L'analyse des données recueillies atteste que les indicateurs de la scolarisation en termes d'accès et de réussite à l'école sont faibles dans le nord. Cette sous-scolarisation résulte en partie de l'insuffisance de l'offre éducative. Les réformes éducatives entreprises (gratuité de l'école et l'école obligatoire) par les autorités compétentes nécessitent des moyens et mesures d'accompagnement. Ce déficit d'offre scolaire fragilise les conditions de fonctionnement des services de l'apprentissage. Aussi, les insuffisances scolaires s'expliquent par la forte fécondité de la population locale, au nombre élevé d'enfants scolarisables et scolarisés et à la pauvreté des ménages. L'étude mérite d'être approfondie à travers une analyse multi variée contrôlant l'effet combiné de plusieurs variables telles que le réseau familial, le statut socioéconomique, le lieu de résidence, le niveau d'instruction et religieuse et le statut matrimonial de chef de ménage qui pourraient influencer la scolarisation.

Par ailleurs, la planification familiale a des effets positifs sur la scolarisation tant au niveau de l'accès que la réussite scolaire. En effet, cette pratique offre des opportunités pour une meilleure éducation grâce à une pression démographique moins pesante. Cela engendre plus de ressources pour la formation et les incitations pour garder les enseignants dans les zones rurales et rendre effectif la gratuité de l'école. Elle peut favoriser le renforcement du matériel pédagogique, la réduction des effectifs pléthoriques dans les classes et offrir un meilleur contexte d'apprentissage.

Cette situation peut contribuer à l'atteinte de l'objectif 4 des ODD : « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Il faut noter qu'une convergence des points de vue des acteurs de gestion de l'école, des enseignants, des responsables du Comité de gestion des établissements scolaires et des parents d'élèves ayant moins de 3 enfants en charge. Ces acteurs indiquent la nécessité de pratiquer la planification familiale pour une gestion rationnelle et optimale de l'école en vue d'une scolarisation universelle dans les régions savanicoles. Cependant, les autorités compétentes doivent conjuguer leurs efforts pour une mise en place intensive et effective des services de planification familiale pour garantir un accès à l'école à tous, une croissance économique voire le dividende démographique dans cette région.

Bibliographie

- Ins.** 2015. *Enquête Niveau de Vie des ménages en Côte d'Ivoire : Analyse des résultats définitifs*, Abidjan, Ministère d'État, Ministère du Plan et du Développement, 91p.
- Ins et Orc Macro.** 2013. *Enquête démographique et de santé : Côte d'Ivoire 2011-2012*, Calverton, Maryland USA, 294p.
- Ins.** 2016. *Enquête à Indicateurs Multiples : analyse des résultats définitifs*, Ministère du plan et du développement, 442p.
- Marcoux, R.** 1995. « Fréquentation scolaire et structures démographiques des ménages en milieu urbain au Mali », in Marie-France LANGE et Jean-Yves MARTIN, *Les stratégies éducatives en Afrique subsaharienne*, Cahiers des Sciences Humaines, Vol. 31 : 92-111
- MENET-FP.** 2018. *Annuaire statistique de l'enseignement primaire, secondaire général et technique*, MENET/DSPS/SDS, Abidjan, 421p.
- Ministère de la santé.** 2014. *Plan d'Action National Budgétisé de planification familiale Côte d'Ivoire (2015-2020)*, Abidjan, 104p.
- Montgomery, M., A. Kouame et R. Olivier.** 1995. *Le compromis entre le nombre des enfants et la scolarisation : le cas de la Côte d'Ivoire et du Ghana*, LSMS, étude sur la mesure des niveaux de vie, Document de travail n°112F.
- Moussa, B.** 2015. *Fécondité, réseaux familiaux et scolarisation des enfants en milieu urbain au Burkina Faso*, Thèse de doctorat en sciences et des arts, Université de Montréal, 253p.
- Nangola, J.** 2007. *Déterminants familiaux de la scolarisation des enfants en Centrafrique*, Mémoire de DESSD en Démographie, IFORD, Yaoundé, 142p.
- Nations Unies.** 2015. *Rapport final ODD, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, Nations Unies A/69/L.85, New York, 41p.
- Pilon, M. et Y. Yaro.** 2001. *La demande d'éducation en Afrique, état des connaissances et perspectives de recherche*, Réseaux thématiques de recherche de l'UEPA (Union pour l'Étude de la Population Africaine), Réseau sur la famille et la scolarisation en Afrique, 221p.
- SEDEL, C.** 2001. *les relations de genre et la scolarisation primaire en milieu rural*, ENSEA, Abidjan, 61p.

UNICEF. 2015. *Étude nationale sur la situation des enfants et adolescents en dehors de l'école en Côte d'Ivoire : Rapport final*, Abidjan, MEN/ENSEA/UNICEF, 110p.

Wakam, J. 2003. « Structure démographique des ménages et scolarisation des enfants au Cameroun », in M. COSIO, R. Marcoux, M. PILON et A. QUESNEL, *Éducation, famille et dynamiques démographiques*, Paris, CICRED : 183-217.

Zah, B. T. 2009. *La transition de la fécondité en Côte d'Ivoire : comment la politique démographique l'a influencée ?* ANRT, Lille, 310p.

Zah, B. T. 2015. « Disparités régionales de la fécondité Côte d'Ivoire de 2008 à 2012 » in *Revue Ivoirienne des Lettres, Arts et Sciences Humaines/n°25 mars 2015* : 82 – 95